

Justificatif généré le 03/08/2022

Support de parution :



Actu-Juridique.fr

Date de parution : 03/08/2022
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/624264
N° d'annonce : 624264

VIZCATOPHE

Société par actions simplifiée au capital de 1.600 €

Siège social : 8-10 Allées Maria Casarès 92230 GENNEVILLIERS

850 069 477 R.C.S. Nanterre

Aux termes d'un acte de décisions unanimes en date du 25 juillet 2022, les associés de la Société VIZCATOPHE, ont décidé d'augmenter le capital social de 248.416 Euros, pour le porter de 1.600 Euros à 250.016 Euros, par la création de 15.526 actions nouvelles de 16 Euros chacune, émises au pair et à libérer intégralement en numéraire lors de la souscription.

Le Président, en date du 2 août 2022, a constaté la réalisation définitive de l'opération d'augmentation du capital, et a décidé de modifier, en conséquence, les articles 7 et 8 des statuts.

Mention en sera faite au RCS de NANTERRE

LE PRESIDENT

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aelktfHnD

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aelktfHnD>

